

PARCOURS DE FORMATION SUR LA GESTION STATUTAIRE DES CARRIERES DANS LA FPC

PUBLIC :

Les agents en charge de la gestion des ressources humaines au sein des petites communes (< 10 000 habitants).

DURÉE : 10 jours

Code : G2010

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances de base du statut de la fonction publique communale (FPC) ;
- Maîtriser l'environnement juridique ;
- Savoir accompagner le déroulement de carrière ;
- Gérer les différents types de contrats (ANT, contrats de droit privé, etc.).

CONTENU :

Consolidation de la gestion statutaire des services RH grâce à la construction d'un parcours pour appliquer les procédures adaptées à la gestion des carrières du personnel de la collectivité.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

Parcours strictement réservé aux agents RH issus des petites communes.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
G2010001	Du Mercredi 01 Septembre au Vendredi 31 Décembre 2021	Tahiti	05/03/2021

PARCOURS DE FORMATION DRH & RESPONSABLES RH

PUBLIC :

Les DRH et Responsables en charge de la gestion des ressources humaines au sein de leur collectivité (commune de + de 10 000 hab.).

DURÉE : 25 jours

Code : G3012

OBJECTIFS :

- Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation. Elle vise à développer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels liés au métier par des travaux directement liés aux situations professionnelles.
- Transformer les apprentissages en compétences par des travaux et productions directement liés aux situations professionnelles.

CONTENU :

- Les enjeux des ressources humaines,
- Le positionnement du DRH, l'organisation de la fonction RH,
- La mise en place d'une GPEC et d'un plan de développement des compétences, mobilité interne et externe, entretiens professionnels, politique de recrutement,
- La politique de rémunération et la masse salariale, le pilotage et la digitalisation de la fonction RH, la mesure de la fonction RH,
- La mesure du climat social, la conduite du dialogue social, la politique de communication interne,
- Les leviers de la qualité de vie au travail : les notions de base et le rôle du DRH,
- Accompagnement à la soutenance du rapport professionnel.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

Le parcours se compose de 7 modules d'une durée totale de 25 jours échelonnés sur 24 mois.

En option : rédaction d'un rapport professionnel avec certification et immersion en Métropole.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
G3012001	A définir	Tahiti	A définir